



## **SELECTIVE 1 TRAMPOLINE – TUMBLING**

**GEX – 9 ET 10 FEVRIER 2019**

---

Cette compétition est organisée par le Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique, selon le règlement technique fédéral 2018/2019.

Elle sera la première sélective pour le Championnat de France pour la filière Nationale en TRI et TRS.  
Elle sera la première sélective pour le Championnat de France pour la filière Elite en TRI et TRS  
Elle sera la première sélective pour le Trophée Fédéral (équipe) pour la filière Fédérale en TR.  
Elle sera la sélective pour le Grand-Prix AURA pour la filière Fédérale en TR.  
Elle sera la première sélective pour le Trophée Fédéral (équipe) pour la filière Fédérale en TU.  
Elle sera la sélective pour le Grand-Prix AURA pour la filière Fédérale en TU.

### **Engagement avant le 14 janvier 2019 par internet.**

Le règlement se fait par virement bancaire au Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes.

Pour toutes questions envoyer un mail à : Sandra MONTFAUCON  
[sandra.montfaucon@gmail.com](mailto:sandra.montfaucon@gmail.com)

Licences : Le contrôle de licence existe de nouveau, prévoyez que vos compétiteurs disposent de leur licence avec photo en cas de contrôle.

Jugement : les carnets de formation des juges seront exigés pour valider les participations. Ces derniers doivent être à jour, remplis, et comporter obligatoirement une photo. La présentation de la licence des juges est exigible à l'accueil de compétition.

Faites attention à engager le bon nombre de juges, ainsi que de vérifier leur niveau.

La composition des jurys sera diffusée pendant la réunion de juges. Cette dernière est obligatoire. Tout juge absent lors de la réunion ne pourra juger.

Cartes de compétition : les cartes de compétitions TRI, TRS et TU sont déposées à l'accueil, sans cela vous ne pourrez avoir accès à la salle de compétition.

Timing définitif : il sera diffusé sur le site de la région à compter du 25 janvier 2019.